

COMMUNE DE SAINT MICHEL LOUBEJOU

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25/11/2016

Etaient présents : Solange CANCES, Jean-François MOULENE, Martine BARNABE, Olivier PUECHMAUREL, Josiane BOUAT, Isabelle MARQUIS-TASTA, Jean-Pierre MONS, Gérard CARSAC, Roman BORIE, Gérard CARSAC, Guillaume GRANVAL

Etait absente : Marie-France MOULENE-BLANC

- Service de l'Eau

Le CM décide d'appliquer les tarifs suivants en 2017 :

- Abonnement 1er compteur.....69,00 €
- Abonnement agricole.....51,50 €
- Le prix au m³ de 0 à 250 m³.....0,90 €
- Prix dégressif du m³ au delà de 250 m³.....0,78 €

- Budget du Service de l'Eau – Décision modificative n°1

Afin de procéder à la rétribution par le Service de l'EAU du salaire de l'agent affecté à l'entretien du réseau, le CM approuve la décision modificative nécessaire à la régularisation.

- Modification des compétences de la Communauté de Communes « Cère et Dordogne »

Le CM approuve le financement, dans le cadre de la compétence facultative Scolaire de la Communauté de Communes :

- ▶ de 5 déplacements par année civile et par école sur le territoire avec la possibilité d'1 transport vers Saint-Céré pour la fréquentation de la salle de spectacle,
- ▶ de 4 déplacements par année civile et par école pour la participation à des journées sportives qu'elle organise.

- Motion relative aux zones soumises aux contraintes naturelles

Le CM approuve la motion suivante :

- Que le Ministère de l'Agriculture prenne en compte les anomalies de la carte des ZSCN identifiées par les services de l'Etat et les Organisations Professionnelles Agricoles dans le département et le défaut de continuité territoriale du classement prenant en compte les contraintes de sols, de climat et de pente ;
- Que le zonage final cherche à répondre à l'objectif de conforter et pérenniser les exploitations d'élevage et de polyculture-élevage sur l'ensemble des communes du territoire départemental ;
- Que toutes les communes actuellement reconnues en piémont sec préservent une reconnaissance de leurs handicaps particuliers, avec un niveau de soutien distinct.

- QUESTIONS DIVERSES :

- L'ensemble des habitants de la commune seront conviés à la rencontre d'échange des vœux le vendredi 13 janvier 2017 à partir de 18h00, à la salle des fêtes.

Prochaine réunion du conseil municipal prévue le vendredi 27 janvier